



Assemblée générale de l'Institut ReCAPPS
27 novembre 2020 de 12h15 à 13h30
Visioconférence

- Rapports financier et moral transmis par voie électronique le 20 novembre 2020
- Nombre de participant·e·s à la visioconférence : **31**
- Nombre de votes par voie électronique (vote ouvert le 21 novembre 2020) : **32**
- Valeur du quorum requis : **18** (la moitié des 36 membres à jour de leur cotisation)

Ordre du jour :

- Rapport moral depuis la dernière assemblée générale
- Rapport financier (1^{er} janvier 2020 – 20 novembre 2020)
- Votes d'approbation des rapports
- Questions diverses

1. Présentation du rapport moral (C. Perrin et S. Ferez)

Création et diffusion du site

La première partie de l'année a été consacrée à la conception et la diffusion du site de l'Institut ReCAPPS :

<https://institut-recapps.com>

La première Newsletter a été publiée. Une seconde est en cours de préparation pour la mi-février sous la coordination de Gilles Vieille-Marchiset : elle s'intéressera aux questions de la sédentarité et des pratiques d'APA en temps de Covid et de confinement.

Nouveaux adhérents-nouveaux partenariats avec la société civile :

Deux adhérents experts qui font d'ailleurs partie du CA de notre association ont réussi à impliquer leur structure qui adhère aujourd'hui en tant que personne morale : il s'agit de France-Assos-Santé qui représente les usagers de la santé que l'Institut ReCAPPS considère comme étant des acteurs fondamentaux de la recherche collaborative sur la Promotion de la Santé par l'AP et de la société Aristée qui santé au travail

Trois nouveaux partenariats avec les acteurs professionnels de l'APA ont également leur importance dans le projet de l'Institut : l'association professionnelle de référence : la Société Française des Professionnels de l'APA dont Mathieu Vergnault est l'actuel Président, Siel bleu en tant qu'acteur associatif et la société Mooven en tant qu'acteur



privé dont les offres de service couvrent le territoire. La variété des positions dans le champ devrait permettre de nourrir une réflexion étendue.

La ville de Villeurbanne qui a obtenu le label Maison Sport Santé dès le premier appel à candidatures et la Métropole de Lyon maintiennent des relations étroites avec l'Institut, même si la question de leur adhésion n'a pas encore pu être résolue du fait des transitions électorales compliquées par la crise sanitaire.

Invitations de l'Institut / Implication dans des colloques ou congrès

L'Institut ReCAPPS a honoré deux invitations cette année :

- Les rencontres nationales Sport Santé à l'INSEP le 12 septembre,
- Les rencontres territoriales du Sport organisées par le CNFPT le 8 octobre.

L'Institut ReCAPPS est partenaire du CAPAS 2021, initié par Bernard Andrieu et l'I3SP. (<https://calenda.org/802816>).

L'Institut ReCAPPS a noué un partenariat avec les organisateurs du congrès « Les enjeux des jeux : contribution de la recherche en sciences humaines et sociales du sport aux Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024 » qui aura lieu du 18 au 21 janvier 2022 à Montpellier. Un des cinq axes de l'appel à contribution concerne « la promotion de la santé et du bien-être par la pratique d'activités physiques » (https://data.over-blog-kiwi.com/0/99/15/30/20201110/ob_6af5fb_les-enjeux-des-jeux-aac.pdf)

La proposition de mettre en place un webinaire sur « la façon dont l'épidémie et sa gestion impactent nos terrains de recherche » n'a malheureusement pas pu aboutir, faute de participants (seulement deux réponses).

Rencontre au Ministère des sports

Le 24 août 2020, Sylvain Ferez a eu un rendez-vous avec Rodolphe Legendre, Conseiller « sport santé et développement » de Madame la Ministre des Sports, où il a présenté l'Institut ReCAPPS. La mise en place de collaborations avec le Ministère a été envisagée.

Projet d'ouvrage collectif

L'Institut ReCAPPS est sollicité pour coordonner un livre collectif dans la collection « Sciences et pratiques du sport » aux Éditions De Boeck. Il est envisagé de signer cet ouvrage de vulgarisation du nom de l'Institut. Un comité de rédaction de 4 à 5 personnes issues de nos rangs sera chargé de construire une thématique générale articulée autour de l'objet-même de notre association (soit le point de vue des sciences sociales sur la promotion de la santé par les activités physiques), d'élaborer un plan d'ensemble cohérent, de solliciter des auteurs pressentis (universitaires et experts de terrain) et de garantir la qualité des différentes contributions.

2. Présentation du rapport financier (C. Perrier)

A. Compte de résultat 2019, pour information :

Charges (en €)		Produits (en €)	
Excédent	316,16	Dons	0
Frais de fonctionnement	44	Adhésions	490
Frais de réception	129,84		
TOTAL	490	TOTAL	490

B. Compte de résultat 2020 (au 20 novembre 2020) :

Fonds disponibles en début d'exercice : 316,16

Fonds disponibles en fin d'exercice : 1511,16

Charges (en €)		Produits (en €)	
Excédent	1195	Dons	95
Frais de fonctionnement	0	Adhésions	1100
TOTAL	1195	TOTAL	1195

Notons qu'il manque dans ce bilan les adhésions de la métropole de Lyon et de la ville de Villeurbanne (+200€ de produits) étant donné que le calendrier électoral et la crise sanitaire n'ont pas permis le vote de l'adhésion (acceptée mais pas officialisée) au sein des deux collectivités. Nos derniers échanges permettent par contre de dire que ces adhésions seront régularisées d'ici à la fin de l'année civile 2020.

On constate également que chaque laboratoire est peu représenté (entre 1 et 3 membres), ce qui indique une faible communication en interne ou une absence d'attrait de l'Institut parmi ce public. Un travail semble être à réaliser sur la question pour permettre une réelle fédération des laboratoires.

Notons enfin que, si les charges sont nulles pour l'Institut en 2020, certains laboratoires ont participé en leur nom aux besoins de l'association pour permettre son développement (site internet et autres outils de communication, organisation de l'AG etc.) :

- L-ViS, Université Lyon 1 : 1200€
- Laboratoire Sports et Sciences Sociales, Université de Strasbourg : 500€
- Santésih, Université de Montpellier : 590€
- Atelier Sherpas, Université d'Artois : 500 €

Les adhésions ont évolué durant les deux premières années comme suit :

	Adhésions 2019	Adhésions 2020	Progression
Jeunes chercheur·e·s	8	8	0,00%
Enseignant·e·s chercheur·e·s	19	22	15,79%
Expert·e·s	3	7	133,33%
Total	30	37	23,33%

La forte évolution du nombre d'expert·e·s s'explique par un travail de terrain à Lyon. Les expert·e·s sont en effet très majoritairement lyonnais ou implantés dans la région Auvergne-Rhône-Alpes (5/8 si l'on compte les deux collectivités territoriales, ainsi que 2 nationaux), ce qu'il faudra pallier rapidement pour obtenir un maillage territorial plus important. C'est notamment ce sur quoi l'on compte pour établir le budget prévisionnel qui suit.

C. Compte de résultat prévisionnel proposé pour 2021 :

Fonds disponibles en début d'exercice : 1531,16 €

Fonds théoriques disponibles en fin d'exercice : 3031,16 €

Charges (en €)		Produits (en €)	
Excédent	1500	Dons	200
Achats Livres	400	Adhésions	1700
Frais de fonctionnement	0		
TOTAL	1900	TOTAL	1900

La ligne « achats livres » correspond à l'achat par l'institut d'une vingtaine d'exemplaires de l'ouvrage collectif dirigé par Claire Perrin, Clément Perrier et Damien Issanchou, qui sera publié en 2021 aux Presses Universitaires de Grenoble et qui rassemble une large partie des communications du colloque qui avait vu naître le ReCAPPS. Les frais de publication de cet ouvrage sont couverts par un financement de la région obtenu par le L-ViS à l'occasion de l'organisation du colloque et par une subvention de l'Ufr Staps de Lyon. Le bureau s'est prononcé en faveur de cet achat en contrepartie de la présence du logo de l'institut sur l'ouvrage, afin de permettre sa publication effective grâce aux précommandes.

3. Vote d'approbation des rapports (par voie électronique, Balotilo)

a) Approbation du rapport moral

- Nombre de votants (dont procurations) : 31
- Nombre de votes exprimés : 31
- Nombre d'abstention : 0
- Nombre de non-participation au vote : 0
- Nombre de voix favorables : 31
- Nombre de voix défavorables : 0

Le rapport moral est adopté

b) Approbation du rapport financier

- Nombre de votants (dont procurations) : 32
- Nombre de votes exprimés : 32
- Nombre d'abstention : 0
- Nombre de non-participation au vote : 0
- Nombre de voix favorables : 31
- Nombre de voix défavorables : 1

Le rapport financier est adopté

4. Questions diverses

Claire Perrin, Président



Sylvain Ferez, Secrétaire



Clément Perrier, Trésorier





Informations complémentaires, non présentées lors de l'AG :

1. L'institut ReCAPPS participe activement au **Groupe de travail APA** lancé par la C3D qui associe l'AFAPA, l'ANESTAPS, l'Institut ReCAPPS et la SFP-APA (Coordination : Isabelle Caby). Un travail commun de définition de l'APA, ainsi que du métier d'enseignant en APA et de ses missions a été réalisé. Une audition au Sénat est sollicitée en réaction à l'intervention du Sénateur de la Corrèze qui méconnaît l'existence du métier d'enseignant en APA comme de sa filière de formation-certification. Le courrier sera mis en ligne sur notre site.

2. L'institut ReCAPPS a participé à la **coalition santé pour un Acte II du Ségur de la Santé** intégrant l'ensemble des acteurs de la santé publique et de la promotion de la santé avec le souci d'articuler le « terrain » et la « recherche », de les engager conjointement dans la décision partagée en santé, du niveau le plus individuel de la relation de soin jusqu'au niveau le plus collectif de la démocratie en santé.

Deux communiqués de presse, une pétition (<https://institut-recapps.com/category/actualites/>) et une tribune ont été signées par les acteurs suivants : Aides, Association Elus Santé Publique et territoires, Fabrique territoires santé, France Assos Santé, Chaire UNESCO et Centre Collaborateur OMS ÉducationS & Santé, Institut ReCAPPS, Institut Renaudot, Fédération nationale d'éducation et de promotion de la santé (Fnes), Société française de Santé publique, Réseau Français des Villes Santé de l'OMS, Réseau Environnement Santé, S2D - association Internationale pour la promotion de la Santé et le Développement durable, Groupe de Pédiatrie Générale sociale et environnementale – GPGse).